

COMMUNE DE BLESSAC

Compte rendu du conseil municipal du lundi 09 mars 2020

Etaient présents : Mmes ARTETA, LABOURIER, PENAUD, PERES, RIOUBLANC
ainsi que, Mrs. CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT RIBOULET.

Excusés : M. CHEZEAUD, BERNARD (procuration à M. Dumontant) SERRE,
Mmes FINK TEHERY (procuration à M. Durand), VADIC (procuration donnée à Mme Pénaud).

Secrétaire de séance : Mme PENAUD

1. COMPTES GESTIONS 2019 :

Deux comptes gestions sont à étudier.

Les comptes de gestion sont dressés par la Trésorerie.

Il s'agit en fait, pour chacun des budgets, de la reddition par la Trésorerie des opérations comptables effectuées par la Commune au cours de l'année 2019.

Il s'agit de deux livres de comptes tenus et dressés par le Percepteur qui reprennent et justifient nos dépenses et nos recettes de l'exercice passé.

Les résultats de ces Comptes de Gestion doivent être identiques au centime d'euro près à ceux des comptes administratifs dont nous venons de débattre.

Le Conseil doit ce soir approuver par un vote ces comptes de gestion

VOTE : ACCEPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

2. COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 :

• Budget principal de la Commune :

○ FONCTIONNEMENT :

Dépenses 2019 : 322 166,07

Recettes 2019 : 328 986 ,00

Reprise 2018 : excédent : 82 717,96

Excédent de fonctionnement : 89 537,89
(328 986,00+82717,96-322 166,07)

○ INVESTISSEMENT :

Dépenses 2019 : 61 013,27

Recettes 2019 : 25 374,23

Reprise 2018 : excédent : 4 063,12

Déficit d'investissement : -31 575,92
(61 013,27 – 25 374,23 – 4 063,12)

○ **EXCEDENT CUMULE FONCT + INVEST :**

89 537,89 – 31 575,92 = 57 961,97

○ **RESTE A REALISER :**

Dépenses : 0

Recettes : 3 567,00

EXCEDENT : 3 567,00

EXCEDENT FINAL : 61 528,97
(57 961,97 + 3567,00)

VOTE : ACCEPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS (le maire ne prenant pas part au vote)

● **Budget d'assainissement de la Commune :**

○ **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses 2019 : 16 963,42

Recettes 2019 : 23 541,09

Reprise 2018 : excédent : 1 189,69

Excédent de fonctionnement : 7 767,36
(23 541 + 1 189,69 – 16 963,42)

○ **INVESTISSEMENT :**

Dépenses 2019 : 7 638,08

Recettes 2019 : 14 541,73

Reprise 2018 : excédent :	5 494,22
Excédent d'investissement (14 541,73 + 5 494,22 – 7 638,08)	12 397,87

- **EXCEDENT CUMULE FONCT + INVEST :**
7 767,36 + 12 397,87 = 20 165,23

- **RESTE A REALISER :**

Dépenses :	22 230,00
Recettes :	15 935,00
DEFICIT :	6 295,00

EXCEDENT FINAL : (20 165,23 + 6 295,00)	<u>61 528,97</u>
---	-------------------------

VOTE : ACCEPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS (le maire ne prenant pas part au vote)

3. AFFECTATIONS DES RÉSULTATS :

Il s'agit d'affecter les résultats des comptes administratifs 2019 que nous venons de voir aux budgets 2020 correspondants.

- **Budget principal :**

Il est proposé de :

- Reporter en recettes de fonctionnement au 002 : 61 528,97€
- Reporter en dépenses d'investissement au 001 : 31 575,92€
- Reporter en recettes d'investissement au 1068 : 28 008,00€

VOTE : ACCEPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- **Budget d'assainissement :**

Il est proposé de :

- Reporter en recettes de fonctionnement au 002 : 13 870,23€
- Reporter en recettes d'investissement au 001 : 12 397,87€

VOTE : ACCEPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

4 – Convention mutualisation de prestation avec Creuse Grand Sud

Comme l'an passé, Creuse Grand Sud propose à la Commune de BLESSAC de signer une convention de Mutualisation de prestations afin de bénéficier de ses services par l'intermédiaire de l'A T E S A T qui est une assistance technique apportée aux communes de la Communauté de Communes.

Le tarif annuel n'a pas changé : 200€ pour les communes de moins de 200 habitants – 400€ pour les communes de 201 à 500 habitants et 500€ pour les communes de plus de 500 habitants.

La Commune de BLESSAC a parfois besoin des services de Creuse Grand Sud, notamment de l'intervention de certains engins, type tractopelle, qu'elle ne possède pas.

Vote à l'unanimité : 13 pour dont 3 procurations

La convention a été signée pour un montant de 500€.

5 – Rapport 2018 sur le prix et la qualité du service de l'eau

Chaque année les Présidents des Syndicats d'Eau doivent établir un rapport sur le prix et la qualité de l'eau.

Ci-dessous quelques informations de M. CUISSET, président du Syndicat :

15 communes sont rattachées à ce syndicat.

Une entreprise spécialisée appelée « fermier » s'occupe des incidents sur les 380kms de tuyaux.

Le syndicat dessert 4090 habitants en 2018 contre 3980 en 2017. Il y a 3011 abonnés.

En 2018 Blessac compte 296 branchements contre 290 en 2017.

La consommation moyenne est de 62m³ par abonné.

Tarification de l'eau en 2 parties : 70€66/an pour le syndicat et 47€/an pour la SAUR.

Moyenne 120 m³ par ménage : 3€05/m³ en 2018

6 – Questions diverses

Courrier de la Commune Le Theil :

Lors du dernier Conseil, les Conseillers avaient voté une aide financière à la Commune du TEIL qui avait subi un tremblement de terre le 11 novembre 2019.

M. PEVERELLI, maire de cette commune a adressé un mot de remerciement à la mairie pour le don effectué.

Autre courrier :

Un courrier très sympathique est arrivé en Mairie sous la forme d'un faire-part de naissance.

Touché par ce courrier, l'ensemble des membres du Conseil Municipal propose d'offrir un présent au bébé afin de remercier les parents et de présenter tous ses vœux de bonheur au nouveau-né.

Contrôles à l'école maternelle :

Deux contrôles :

- M. PLANCOULAINE est intervenu le mercredi 04 décembre à 10 heures 30 pour le diagnostic radon à l'école. Il a déposé des dosimètres et doit les récupérer courant mars 2020.

- Un technicien APAVE doit intervenir le mercredi 18 mars dès 9h30 pour la qualité de l'air. Il faut la présence du Professeur des Ecoles, de la personne chargée des commandes et de celle qui assure le ménage.

Réunion avec les exploitants agricoles :

Une réunion avec les exploitants agricoles pour essayer de prioriser l'entretien des chemins s'est déroulée le lundi 16 décembre à 19 heures.

Etaient présents du côté des exploitants agricoles :

M. et Mme ARNAUD – M. DAYRAS – Mrs DOURDY (père et fils) – M. et Mme LOULERGUE – M. CHEZEAUD. M. TOURNADE était excusé.

Etaient présents du côté des élus :

Mme LABOURIER – M. BERNARD – M. DUMONTANT – M. DURAND. M. MAGNAT était excusé.

Après l'accueil, chacun s'est exprimé sur la priorité des chemins qu'il jugeait bon d'entretenir en indiquant le type d'entretien à réaliser.

M. BERNARD a pris bonne note des chemins (15) et a réalisé un tableau récapitulatif qui devrait servir à programmer tout au long de l'année les différents travaux à faire dans les chemins cités, en fonction bien entendu, de nos moyens humains, techniques, et financiers.

Internet et garage BUJON :

Difficultés au Garage BUJON avec Internet. Après un premier contact pris par téléphone auprès du Département, personne n'est intervenu rapidement.

Le 12 décembre, le Président de Creuse Grand Sud, M. Jean-Luc LEGER a interpellé M. DURAND à ce sujet. Ce dernier s'est rendu directement au garage et a appelé M. Laurent CAZIER, au Département. Personne dans le service ne lui avait fait la commission. M. BUJON et M. CAZIER ont dû prendre rendez-vous depuis afin qu'une solution soit proposée. Le jour des vœux de la commune, la rencontre n'avait pas donné les résultats escomptés. A suivre.

Caveau MARTINON :

Nos agents communaux, accompagnés de M. LOUSTALOT, ont nettoyé le caveau MARTINON situé dans le parc du château. Véritable roncier, nos deux agents ont eu besoin de plusieurs jours pour le remettre en état.

Il s'agit maintenant de continuer à l'entretenir du fait de son appartenance à la commune.

Certains murs mériteraient d'être repris mais cela se fera peut-être sur une prochaine mandature.

Station d'épuration :

- Gros problème jeudi 16 janvier à la station d'épuration du bourg. Les pals projettent l'eau par-dessus les bords de la cuve. M. BERTHOLON du SATES est venu l'après-midi en urgence. Après son intervention, il suggère de vérifier le bon état de marche dans un mois. Si pas d'amélioration, il faudra faire venir la SAUR pour une intervention plus technique.

- La société DEMUSSI s'est rendue à la station d'épuration de La Borne le mercredi 12/02 à 11h en raison d'odeurs désagréables auprès des habitants. Suite à cette entrevue, le technicien estime qu'un essai avec silicone est un préalable avant d'investir dans du matériel plus coûteux. Quatre petits couvercles verts pour la fosse ont été commandés.

Des voyageurs à la salle polyvalente :

Deux jeunes personnes qui font un tour de France à pied, départ de Marseille, avec un âne et un chien, ont demandé asile auprès de la Mairie le vendredi 17 janvier. Il leur a été proposé de s'installer dans la salle polyvalente pour le week-end où ils trouveraient WC, lavabos, toit et chaleur. L'âne, quant à lui, et après en avoir parlé à Olivier CHEZEAUX, est resté dans le champ de l'autre côté du chemin. Ils ont levé le camp le lundi 20 janvier avant 7h30, avant l'ouverture de la garderie. A priori, ils étaient très contents d'avoir pu se reposer au chaud afin de reprendre quelques forces. Ils partaient vers Vallière puis Royère afin de rejoindre Limoges, Périgueux, Bergerac, etc.

Visite du sud de la Creuse :

Un randonneur, avec son cheval pour porter ses affaires, vient visiter le Sud creusois au mois d'avril. Il demande s'il existe un endroit où il peut laisser son véhicule avec le van dans la commune de Blessac. Il arrive d'Albertville.

Comme nous avons plusieurs endroits où cela est possible et qu'il est bien que des personnes s'intéressent à notre région, la réponse a été favorable. Il doit appeler S. DURAND pour fixer une date et une heure d'arrivée.

Réunion pour le diagnostic de l'assainissement par le Bureau d'études VERD'Eau, M. BOREL :

La réunion a eu lieu le 03 février 2020 à 14h.

Présents :

Pour le Cabinet d'études VERD'Eau : M. BOREL + 1 technicien

Pour le Département : M. BERTHOLON et Mme BOUCHEIX

Pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : M. LEVÊQUE s'est excusé, il ne participe jamais à la première réunion.

Pour la Commune de BLESSAC : M. CUISSET, M. MAGNAT, M. DURAND.

Présentation par vidéoprojecteur des premiers relevés et premières constatations.

Quelques questions :

La scierie et la maison LOUHOU sont-elles reliées au réseau d'assainissement collectif ?

Travaux demandés par le Cabinet d'études à la Mairie :

- Décoller le couvercle du regard dans le parc du château (le plus proche de la route de St Sulpice). Après s'être rendus sur place avec notre agent communal et le technicien de VERD'Eau, le regard n'a pas été retrouvé : billes de bois entassées certainement dessus.
- Rehausser deux regards du chemin de la Boulerie qui mène à la station d'épuration (celui du haut du chemin et celui qui se trouve face à la station).
- Rehausser 7 autres regards sous bitume dans différents points de la Commune. Le devis EUROVIA est signé, les travaux doivent rapidement commencer.

En plus du coup annoncé pour l'étude du diagnostic (25 000,00TTC) nous sommes à près de 7000,00€ TTC de travaux supplémentaires demandés par le cabinet VRD'Eau, (non subventionnés).

Salle polyvalente

Il a été réalisé l'installation de porte-manteaux dans l'entrée de la salle polyvalente adaptés aux enfants afin d'éviter de voir les habits traînés par terre. Ceux-ci ont été installés dans l'espace réservé à cet effet, en dessous des portiques pour adultes.

Courrier à Mme la Présidente du Conseil Départemental :

M. le Maire a adressé un courrier à Mme la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse pour l'inciter à revoter les fonds nécessaires à la réfection de la digue du bourg. Le courrier a été lu en Conseil.

Vente de terrain à M. SCHMIDT :

Vendredi 14 février, M. SCHMIDT est venu en mairie afin de poursuivre et finaliser la vente de la parcelle rue de la Chapuzerie.

M. SCHMIDT et M. DURAND se sont retrouvés avec le cabinet de géomètres CADExperts le mardi 18 février sur les lieux afin de borner le terrain.

La facture du bornage sera directement adressée à M. SCHMIDT.

M. SCHMIDT recontactera la Mairie lorsque la vente pourra être effective chez son notaire. Il lui sera facturé le montant de la vente telle que décidé en Conseil (5€/m²) auquel sera ajouté le montant des honoraires du commissaire enquêteur.

Contrôle des points d'eau incendie de la commune :

Le contrôle des points d'eau (incendie) de la commune est programmé au mardi 25/02 à 14h par M. l'Adjudant Walter BENEZIS.

M. MAGNAT accompagnera M. DURAND.

Organisation des bureaux de vote :

Le 15 mars nous devons organiser les élections municipales, notamment à la salle polyvalente qui sert de bureau de vote. Pour tenir ce bureau de vote il faut au moins 9 volontaires sur les horaires suivants :

8h - 12h :

- M. CUISSET Robert - M. DURAND Serge - M. MAGNAT André.

12h - 15h :

Mme ARTETA Lucette - M. BERNARD Jean-Yves - Mme RIOUBLANC Marie-Claude.

15h – 18h :

Mme LABOURIER Dominique - Mme PENAUD Corine - Mme PERES Sabine.

Quelques mots de la part de Serge DURAND pour cette fin de mandat :

« Ce Conseil est le dernier, sauf imprévu, de la mandature 2014-2020 qui s'achève dans quelques semaines. Aussi, ce soir je voudrais dire à ceux qui ne repartent pas, un grand merci. Je pense que Robert s'associe avec moi pour exprimer cette reconnaissance et dire combien il a été agréable et productif de travailler avec vous.

Je vous souhaite une excellente retraite d'élus, des moments de bonheur et de sérénité que vous avez bien mérités, avec vos proches et vos amis. Que ces prochaines années vous préservent et vous apportent tout ce que vous souhaitez.

A ceux qui repartent je voudrais dire, si les électeurs nous font confiance, une nouvelle aventure nous attend. Nous ne savons pas encore ce qu'elle sera et de quoi elle sera faite ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.